Conseil consultatif des aînés de l'Île-du-Prince-Édouard

Deuxième rapport annuel 1999-2000

Île-du-Prince-Édouard
CANADA

Santé et services sociaux

102-06129/

Rapport annuel

Pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000
Deuxième rapport annuel

Conseil consultatif des aînés de l'Île-du-Prince-Édouard

Île-du-Prince-Édouard
CANADA

Table des matières

Lettre de présentation 3

Message de la présidente 4

Le travail du Conseil 5

Livret des membres 6

Site Web des aînés 6

Consultation communautaire 7

a) Première consultation communautaire - Wellington, le 16 novembre 1999
b) Deuxième consultation communautaire - Montague, le 7 décembre 1999
c) Troisième consultation communautaire - Kingsboro, le 11 avril 2000
d) Quatrième consultation communautaire - Mill River, le 9 mai 2000

Activités éducatives 10

Participation communautaire 11

Conclusions 12

Annexes

A. Membres du conseil 1999 - 2000 13

A. Déclaration des droits et responsabilités des personnes âgées 14

C. Proclamation de la Semaine intergénérationnelle - du 29 mai au 4 juin 18

Conseil consultatif des aînés de l'Île-du-Prince-Édouard
C.P. 2000, 16, rue Garfield, Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N8

Le 19 juin 2000

Monsieur James W. Ballem
Ministre responsable des aînés
C. P. 2000
Charlottetown (Î.-P.-É.)
C1A 7N8

Monsieur le Ministre,

Au nom des membres du Conseil consultatif des aînés de l'Île-du-Prince-Édouard, je suis heureuse de vous présenter notre deuxième rapport annuel.

Ce rapport résume les activités du Conseil durant sa seconde année d'activités allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000.

Le tout respectueusement soumis,

Heather Henry MacDonald

Heather Henry MacDonald, présidente
Conseil consultatif des aînés

Message de la présidente

Durant sa seconde année d'activités, le Conseil consultatif des aînés de l'Île-du-Prince-Édouard a continué à se familiariser avec les politiques, programmes et services offerts aux personnes âgées à l'Î.-P.-É. Le Conseil a consacré beaucoup de temps aux rencontres avec les aînés, dans leurs communautés, afin de mieux connaître leurs préoccupations.

Les membres du Conseil ont donné beaucoup d'heures bénévoles afin d'assister à des réunions du Conseil et de ses sous-comités, d'examiner des rapports et des documents et de représenter le Conseil à des ateliers, des séminaires et des conférences. Les membres du Conseil ont également été actifs au sein de leurs communautés en participant à divers organisations et comités voués au mieux-être des générations actuelles et futures. Les membres du Conseil ont participé à plusieurs projets de Santé Canada et à des initiatives communautaires. Au cours de l'année, on a demandé maintes fois au Conseil de réagir à des études et des rapports nationaux et de représenter la province à des réunions à l'échelle nationale.

Le Conseil reconnaît que la population vieillissante aura des conséquences profondes sur les communautés, les familles, l'industrie et le marché de l'Île-du-Prince-Édouard. La démographie changeante mettra à l'épreuve les politiques, programmes et services actuels basés sur une population plus importante d'enfants et d'adultes en âge de travailler. Nous allons devoir examiner nos structures et politiques sur l'aide aux familles, la participation au marché du travail, la retraite, les soins de santé, les soins à domicile et de longue durée ainsi que d'autres services publics comme le transport, le logement et l'éducation.

Le Conseil consultatif des aînés continuera à se pencher sur ces questions et à formuler des recommandations pour aider le gouvernement et les communautés à relever ces défis. Les membres du Conseil consultatif des aînés ont à coeur de fournir des conseils concrets et sérieux au gouvernement. Le mandat du Conseil consiste à jouer un rôle consultatif auprès du gouvernement et de fournir à ce dernier l'occasion de profiter des connaissances et expériences des personnes âgées.

Je voudrais remercier les membres du Conseil pour leur dévouement et leur engagement à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées de l'Île-du-Prince-Édouard aujourd'hui et dans l'avenir.

Heather Henry MacDonald

Heather Henry MacDonald, présidente
Conseil consultatif des aînés

Le travail du Conseil

Le Conseil a abandonné sa structure de coprésidents en faveur de la mise sur pied d'un bureau de direction englobant un président, un président sortant, un vice-président et un secrétaire. Durant l'année, le Conseil a organisé huit réunions régulières et une réunion avec le caucus. Les réunions du Conseil incluent les séances d'éducation sur des programmes et services offerts aux personnes âgées.

La ministre responsable des aînés, Mildred Dover, a rencontré les coprésidents, en juillet, et la présidente en février. La ministre Dover a également pris la parole à la réunion d'octobre et a fait une courte visite à la réunion de mars. Elle a encouragé le Conseil à rencontrer les personnes âgées de l'Île et à faire part de leurs préoccupations au gouvernement.

Le Conseil a adopté la Déclaration des droits et responsabilités des personnes âgées (voir annexe B). Le premier ministre, M. Patrick Binns, a reconnu solennellement la Déclaration à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le 10 décembre 1999.

Le Conseil a préparé un livret pour les membres et a organisé des consultations dans la communauté durant toute l'année. Il a également participé à plusieurs projets et initiatives communautaires de Santé Canada. De plus, le Conseil a reçu et répondu à bon nombre de demandes de participation à des études et rapports nationaux et a représenté la province à des réunions nationales.

Le Conseil a donné suite aux questions touchant le Régime d'assurance-médicaments pour aînés et à la question des personnes âgées vulnérables soignées dans des résidences privées. Parmi les autres questions à l'étude, mentionnons le logement, le transport, le privilège de conduire et les soins à domicile.

Pour appuyer les relations intergénérationnelles, le Conseil s'est joint au projet Let Older Volunteers Educate (LOVE) afin de promouvoir la Semaine intergénérationnelle qui s'est déroulée du 29 mai au 4 juin. Le premier ministre, M. Pat Binns, a inauguré la Semaine intergénérationnelle, le 29 mai, et a attiré l'attention sur le projet BOAST (Bring Older Adults and Students Together), de Montague. Il s'est joint aux élèves et aux personnes âgées bénévoles pour une activité de plantation de semis dans le cadre du projet BOAST.

Le Conseil consultatif des aînés a déclaré le mois de juin Mois des personnes âgées. Voici les activités organisées pour souligner le Mois des personnes âgées :

- déclaration à la conférence « Shifting Sands » qui a eu lieu à Charlottetown, le 31 mai, afin d'encourager les groupes à célébrer le Mois des personnes âgées;
- participation à la 11e West Prince Seniors Expo, le 6 juin;
- lancement du nouveau site Web des aînés, le 19 juin 2000.

Membres du Conseil

Durant l'année, le membre du Conseil représentant la région Kings-Sud a donné sa démission et a été remplacé par un autre membre de cette région. Le mandat initial des membres du Conseil était de deux ou trois ans. À la fin de sa deuxième année d'activités, le Conseil a donné la possibilité à six membres de renouveler leur mandat expiré. La liste des membres du Conseil figure à l'annexe A.

Livret des membres

Le Conseil a préparé un livret pour les membres. Le livret explique le mandat, la structure, le mode de fonctionnement, les directives générales et les publications du Conseil consultatif des aînés ainsi que d'autres renseignements utiles sur le Conseil. Il fournit de l'information à jour qui aide les membres à mieux remplir leur rôle.

Le livret sert également de référence pratique à tous les membres du Conseil et sera mis à jour à mesure que de nouvelles procédures et directives seront élaborées.

Site Web des aînés

Le 19 juin 2000, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Conseil consultatif des aînés de l'Île-du-Prince-Édouard ont inauguré le site Web des aînés de l'Î.-P.-É. Il est possible d'accéder au site Web des aînés en passant par le site du gouvernement provincial à l'adresse ***www.gov.pe.ca/seniors***.

Le site Web a été mis sur pied par le Conseil consultatif des aînés de l'Î.-P.-É. afin de donner suite aux demandes répétées de la part de personnes âgées désirant avoir accès rapidement à de l'information coordonnée sur les services offerts à la population âgée. Le nouveau site donne accès à de l'information sur les services et les mécanismes de soutien offerts aux personnes âgées, et ce à l'intérieur d'un site unique facilement accessible. Comme les statistiques montrent que de plus en plus d'aînés de l'Île utilisent Internet, le nouveau site vise à faciliter l'accès à l'information sur les services communautaires et le gouvernement de l'Î.-P.-É. par les aînés et leurs familles.

Le site Web des aînés contient de l'information variée sur les services de santé et de soutien, notamment les services des médecins, les soins à domicile et les services de santé mentale. Le site donne également de l'information sur les services offerts dans les

communautés de l'Île comme les églises, les groupes de soutien et les services de repas à domicile. On trouve des liens à d'autres sites susceptibles d'intéresser les aînés dans des domaines comme la généalogie, le jardinage, la météo et les sites de nouvelles. Le site contient également des liens à d'autres sites canadiens qui offrent de l'information sur la santé des aînés.

Le Conseil apprécie l'intérêt manifesté à l'égard de ce projet ainsi que le travail effectué par le personnel du gouvernement dans le cadre de ce projet.

Consultation communautaire

Le Conseil consultatif des aînés a organisé des réunions, chaque mois, dans différentes régions de la province afin de consulter les aînés dans les communautés locales. Des consultations ont été organisées à Wellington, à Montague, à Kingsboro et à Mill River. Une consultation prévue à Charlottetown a dû être annulée en raison du mauvais temps. Le Conseil prévoit continuer à consulter les aînés durant l'année à venir.

Les questions soulevées durant les consultations communautaires étaient variées, mais voici les plus courantes :

- le manque de transports en commun;
- le besoin de services élargis de soins à domicile;
- le coût croissant des médicaments ou les médicaments non couverts par le Régime d'assurance-médicaments pour aînés;
- l'accès aux services de repas à domicile dans les régions rurales.

a. Première consultation communautaire — Wellington

Des représentants du groupe Les francophones de l'âge d'or de l'Île-du-Prince-Édouard ont fait une présentation au Conseil consultatif des aînés, à Wellington. Les points propres à la communauté francophone sont les suivants :

- les travailleurs francophones des services de soins à domicile;
- les services en français dans les hôpitaux et les foyers de soins;
- les repas acadiens dans les manoirs et les hôpitaux;
- le versement de fonds continus pour les services d'un coordonnateur qui organiserait des services bénévoles pour les personnes âgées.

Les représentants du groupe Les francophones de l'âge d'or de l'Île-du-Prince-Édouard trouvent que la région Évangeline est bien servie par le site Accès Î.-P.-É. et le collège de l'Acadie à Wellington. Cependant, ils déplorent le manque d'accès aux services en français des aînés des autres régions de la province.

b. *Deuxième consultation communautaire — Montague*

Des représentants du groupe Cardigan Victory Chimes et du Montague 50+ Club ont fait des présentations au Conseil consultatif des aînés lors de la consultation communautaire de Montague. Les aînés ont exprimé des préoccupations au sujet des questions suivantes :

- la période d'attente pour les rendez-vous chez le médecin;
- le maintien d'un personnel hospitalier adéquat;
- le coût de l'équipement et du matériel de traitement au moment de recevoir le congé de l'hôpital;
- la question des aînés qui s'occupent de leurs petits-enfants;
- la protection de la police pour les aînés qui restent dans leur propre maison;
- le soutien des aînés participant à l'activité 55+ Games;
- des lieux de rassemblement pour les aînés.

c. Troisième consultation communautaire — Kingsboro

Des représentants du Souris Silver Threads Club, à Souris, et du Seniors Neighbours Club, à Kingsboro, se sont réunis avec le Conseil, en avril, au centre communautaire de Kings-Est. En plus des questions propres à tous les groupes, ces représentants se sont dits inquiets au sujet des questions suivantes :

- la forte augmentation des primes d'assurance des personnes âgées;
- le coût de l'entretien de la maison pour les personnes âgées;
- le besoin de logements plus abordables.

d. Quatrième consultation communautaire — Mill River

Les participants à la réunion de mai à Mill River ont fait part d'histoires personnelles. Les questions soulevées dans bon nombre des histoires sont semblables à celles exprimées par les aînés d'un bout à l'autre de l'Île-du-Prince-Édouard.

Une aînée à la retraite, après une carrière en enseignement de 37 ans, a raconté comment elle a pris soin de sa soeur unique qui est décédée l'an dernier. Malgré son arthrite grave et le soutien important dont elle a besoin pour continuer à rester chez elle, cette aînée continue à jouer de l'orgue à l'église et fait partie du comité organisateur du Seniors Expo. Une infirmière des soins à domicile lui prodigue des soins pour un ulcère de jambe et des voisins font sa lessive, lui apportent des repas et l'aident à faire le ménage. Elle craint le jour où elle sera dépendante de quelqu'un d'autre pour tous ses soins. Elle a mentionné qu'elle pourra continuer à rester chez elle à condition d'avoir accès aux services suivants :

- les services de soins à domicile comme les soins infirmiers et l'aide familiale;
- un bain chaque semaine dans le bain tourbillon Century du manoir;
- des services de physiothérapie et d'ergothérapie (qui ne sont pas offerts pour l'instant);
- des adaptations du domicile et des services de réparation;
- des soins et services non payés : lessive, repas, ménage, entretien extérieur, déneigement;
- des activités sociales et de loisirs;
- des adaptations du véhicule (c.-à-d. siège pivotant pour faciliter l'entrée et la sortie de son véhicule);
- le transport lorsqu'elle ne pourra plus conduire son propre véhicule.

Une autre aînée, qui vient d'une famille de 15 enfants, se sent comme si elle fait partie de la « génération sandwich » car elle doit s'occuper de ses parents et de sa petite-fille. En plus de ses responsabilités familiales, elle est active au sein du club de personnes âgées local et du West Prince Seniors Expo.

Elle a parlé de ses parents qui, après 66 ans de mariage, ont été séparés contre leur gré à cause des soins dont ils ont besoin. Son père, qui a subi plusieurs accidents cérébro-vasculaires, est dans un foyer de soins et sa mère, aveugle, est dans une résidence privée. Lorsqu'il est devenu dangereux pour ses parents de rester dans leur propre maison par eux-mêmes, les membres de la famille se sont tourmentés à savoir qui s'en occuperait. Les membres de la famille n'étaient pas en mesure de redéménager dans la demeure familiale en raison de leurs propres obligations familiales et professionnelles, n'avaient pas une maison capable d'accueillir leurs parents et n'étaient pas capables de leur fournir les soins nécessaires. Même si la famille était prête à fournir le soutien financier, il était impossible d'engager une personne pour déménager avec les parents afin de leur fournir des soins 24 heures par jour.

Ses parents auraient pu rester dans leur maison et continuer d'apprécier la compagnie l'un de l'autre si les conditions suivantes avaient été réunies :

- un service de soins à domicile privé de qualité, surveillé 24 heures par jour, était offert;
- les manoirs du gouvernement prenaient les dispositions nécessaires pour accueillir les couples et leur fournir des soins;
- une gamme complète de logements avec services de soutien était disponible.

On a fait remarquer que la province a cinq logements avec jardin. Ce sont des logements à une chambre à coucher situés sur la propriété d'accueil, habituellement d'un membre de la famille. Lorsqu'on n'en a plus besoin dans une région, ces logements peuvent être déménagés dans une autre région qui en a besoin.

Activités éducatives

Durant sa seconde année d'activités, le Conseil consultatif des aînés de l'Î.-P.-É. a continué à se familiariser avec les politiques, les programmes et les services offerts aux personnes âgées de l'Île-du-Prince-Édouard. Dans le cadre des réunions régulières, des exposés lui ont été présentés sur les questions suivantes :

- les modifications apportées au Régime d'assurance-médicaments pour aînés - Pat Crawford, consultante en pharmacie, ministère de la Santé et des Services sociaux;
- les répercussions sociales et économiques d'une population vieillissante - Mildred Dover, ministre responsable des personnes âgées;
- les forces et défis des soins de longue durée à l'Î.-P.-É. - Dr Zacharias, gériatre provincial;
- le projet Senior Friendly Communities - Olive Bryanton, PEI Seniors Federation;
- Info Î.-P.-É. - Carol Mayne, ministère des Technologies et de l'Environnement;
- Association of Community Care Facilities - Dr Lori Weeks et Reg. Chapman.

Le Conseil a visionné les vidéos suivantes :

- Care Canada - IYOP - Kosovo;
- Friendly Seniority - (avec Don Harron);
- Improving Access to Health Information (ACC);
- War Amps Mature Drivers Program - No Left Turn.

Les membres du Conseil ont été invités à assister à beaucoup d'ateliers et de conférences. Durant l'année, la présidente a assisté à la 4e conférence mondiale sur le vieillissement, à Montréal. De plus, un membre ou plus du Conseil ont assisté à des réunions sur les questions suivantes :

- l'Année internationale des personnes âgées;
- le projet des prix du millénaire du premier ministre;
- l'atelier sur les mauvais traitements des personnes âgées organisé par le comité consultatif des aînés de la région de Queens;
- PEI 55+ Games;
- le projet Shifting Sands;
- un atelier sur la gestion de la douleur;
- la conférence canadienne sur la gérontologie;
- le projet Strong Face of Age;

- la 1re conférence canadienne intergénérationnelle;
- la Division du vieillissement et des aînés (anciennement le Conseil consultatif national sur le troisième âge);
- le conseil consultatif en gérontologie des Anciens Combattants;
- l'Atelier « 2000 and Beyond: Priorities for the Health of Canadians »;
- l'Atelier « Care and Support Options for Seniors and Caregivers ».

Participation communautaire

Les membres du Conseil ont assisté à des ateliers, à des séminaires et à des conférences en plus de plusieurs projets communautaires. Le Conseil a participé à des études et rapports nationaux et a représenté la province à des réunions à l'échelle nationale.

Le Conseil a participé à Island Focus, une émission de télévision communautaire axée sur le mandat et le travail des services gouvernementaux et des initiatives communautaires et qui est diffusée chaque semaine.

Le Conseil a reçu des demandes de participation à plusieurs projets, notamment le projet Senior Friendly Community, 55+ Games, Active Living—Coalition for Older Adults et l'initiative Shifting Sands. Les membres essayent de donner suite à ces demandes, autant que possible, mais ne peuvent pas participer autant qu'ils le voudraient en raison du manque de temps et de budget.

Les membres du Conseil sont très actifs au sein de leurs communautés et participent à bon nombre d'organisations et de comités voués à l'amélioration de la qualité de vie des générations présentes et futures. Un membre du Conseil représente l'Î.-P.-É. au sein de la Commission du troisième âge du gouvernement fédéral. Certains membres participent activement aux initiatives et associations suivantes :

- Atlantic Seniors Health Promotion Committee;
- Let Older Volunteers Educate (LOVE);
- Bring Older Adults and Students Together (BOAST);
- Letter-mates (un projet de correspondance entre les personnes âgées et les élèves de l'élémentaire);
- le projet d'alphabétisation des aînés;
- West Prince Caring Cupboard;
- l'Association des enseignants à la retraite;
- West Prince Seniors Expo;
- le service de repas à domicile;
- les filiales de la Légion royale canadienne;
- les retraités fédéraux.

Conclusions

Le Conseil consultatif des aînés recommande que le gouvernement amorce une initiative en collaboration avec les secteurs privé et public afin d'élaborer une stratégie à long terme sur le vieillissement pour l'Île-du-Prince-Édouard. Cette stratégie établira des buts et objectifs pour vieillir en santé et de façon autonome ainsi que des mesures pour atteindre ces objectifs.

Il est très important pour le gouvernement et les communautés de planifier maintenant en vue des répercussions d'une société vieillissante à l'Île-du-Prince-Édouard et des effets sur les politiques, les programmes et les services offerts par le gouvernement. Il est possible de prévoir des mécanismes de soutien rentables pour assurer l'autonomie continue des aînés de l'Île, leur qualité de vie et leur participation sociale en créant des communautés englobantes et bienveillantes et en assurant un soutien adéquat, en santé et en services sociaux, pour répondre aux besoins de la population vieillissante. Le désir des personnes âgées de « vieillir chez eux » dans un entourage familier, avec autonomie et dignité, engagera les ressources communautaires et bénévoles ainsi que les réseaux d'amis et de familles.

L'Île-du-Prince-Édouard est relativement bien placée pour faire face au vieillissement de la population, compte tenu de la politique budgétaire actuelle, de l'élimination du déficit et de la baisse de la dette ainsi que des programmes nationaux déjà en place (Régime de pensions du Canada, Programme de sécurité de la vieillesse et revenu annuel garanti). Beaucoup de travail a été accompli dans le domaine du soutien des soins à domicile et de longue durée afin de répondre aux besoins des personnes âgées. Nous avons toutefois besoin d'une stratégie sur le vieillissement de la population afin de veiller à ce que nos programmes et services répondent aux besoins changeants de la population vieillissante.

La seconde année d'activités du Conseil consultatif des aînés a été très enrichissante. La déclaration des droits et responsabilités des personnes âgées a été adoptée, un nouveau site Web des aînés a été lancé, des consultations communautaires ont été organisées et un livret des membres a été élaboré. Le Conseil consultatif des aînés continue à fournir un service valable au gouvernement en cernant les enjeux et en formulant des recommandations afin d'aider le gouvernement et les communautés à relever ces défis.

Nous sommes reconnaissants à toutes les personnes qui ont partagé leurs connaissances et expériences avec le Conseil. Nous désirons remercier tout spécialement Pat Malone, coordonnatrice de la liaison avec les aînés, pour son soutien et ses conseils spécialisés, et la Division des soins aigus et de longue durée du ministère de la Santé et Services sociaux pour son soutien de notre travail.

Annexe A

Membres du Conseil consultatif des aînés pour 1999 - 2000

Heather Henry-MacDonald - présidente
Stratford

David Harper
Tignish

Gerarda Corcoran
Bloomfield

Fran Sark
Lennox Island

Antoine Richard
Mont-Carmel

Henry Meek
Kensington

Eileen Trainer
Charlottetown

H. Bernice Bell
Charlottetown

Donald M. Thompson
Charlottetown

Lloyd MacInnis
Glen William

Malcolm Patterson
Montague

Gordon Robertson
Kingsboro

Annexe B

Déclaration des droits et responsabilités des personnes âgées

Préambule - Attendu que le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard,

apprécie la vaste diversité de la situation des personnes âgées, non seulement d'un pays à l'autre, mais à l'intérieur d'un même pays et d'une personne à l'autre, et reconnaît qu'elle appelle une variété d'interventions;

est conscient que dans tous les pays, les gens sont plus nombreux à bénéficier d'une meilleure santé et à vivre plus vieux que jamais auparavant, ayant été convaincu par les recherches scientifiques qui réfutent nombre de stéréotypes sur le dépérissement inévitable et irréversible venant avec l'âge;

croit qu'un monde où la proportion et le nombre de personnes âgées ne cessent de croître doit fournir aux personnes âgées désireuses et capables des occasions de participer et de contribuer aux activités régulières de la société;

est conscient que les tensions sur la vie familiale, à la fois dans les pays développés et en développement, nécessitent la prestation d'un soutien aux soignants des personnes âgées fragiles;

tient à souligner que les droits fondamentaux de la personne ne diminuent pas avec l'âge et qu'il croit qu'à cause de la marginalisation et des déficiences pouvant accompagner le troisième âge, les personnes âgées sont à risque de perdre leurs droits et d'être rejetées par la société à moins que ces droits ne soient clairement établis et respectés;

reconnaît que sans ces droits, les personnes âgées ne peuvent pas assumer les responsabilités désirées,

veut tenir compte des normes déjà établies dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme et le Plan international d'action sur le vieillissement de même que d'autres déclarations qui ont été adoptées pour assurer l'application de normes universelles chez des groupes en particulier;

reconnaît, par la présente, les responsabilités et droits suivants des personnes âgées qui devraient leur être assurés par action nationale et internationale afin qu'elles

soient protégées et aient la possibilité de continuer à contribuer à la société :

Droits des personnes âgées

Autonomie — Les personnes âgées ont le droit :

- d'être convenablement nourries, logées, habillées et soignées et de bénéficier d'un revenu, d'un soutien familial et communautaire et de l'entraide;
- de travailler et de poursuivre d'autres occasions de toucher un revenu sans faire face à des obstacles en raison de l'âge;
- de prendre leur retraite et de participer à la décision de savoir quand et à quel rythme elles se retireront du marché du travail;
- d'avoir accès à des programmes de formation et d'éducation pour améliorer leur niveau d'alphabétisation, faciliter leur emploi et favoriser la planification et la prise de décisions éclairées;
- de vivre dans un environnement qui est sûr et peut être adapté aux préférences personnelles et au niveau de capacité changeant;
- de vivre à la maison aussi longtemps que possible.

Participation — Les personnes âgées ont le droit :

- de rester intégrées à l'intérieur de la société et d'y participer activement, y compris à l'élaboration, à la formulation et à la mise en oeuvre de politiques qui touchent directement leur bien-être;
- de partager leurs connaissances, habiletés, valeurs et expériences de vie avec les jeunes générations;
- de rechercher et de cultiver les occasions de fournir des services à la communauté et d'agir bénévolement dans des postes correspondant à leurs intérêts et capacité;
- de former des mouvements ou associations de personnes âgées.

Soins — Les personnes âgées ont le droit :

- de bénéficier des soins et du soutien de leur famille compatibles avec le bien-être de la famille;
- d'obtenir des soins de santé pour les aider à maintenir ou à rétablir un niveau optimal de bien-être physique, mental et affectif et pour prévenir ou retarder l'apparition de maladies;
- d'avoir accès à des services sociaux et juridiques pour améliorer leur capacité d'autonomie et bénéficier de soins et d'une protection;
- de bénéficier du niveau approprié de soins en établissement offrant une protection, une réadaptation et une stimulation mentale et sociale dans un environnement humain et sûr;

- de se prévaloir des droits et libertés fondamentales de la personne lorsqu'elles habitent dans un logement ou un établissement de soins ou de traitement, y compris le respect complet de leur dignité et intimité, de leurs croyances et besoins et de leur droit de prendre des décisions au sujet des soins qui leur sont prodigués et de leur qualité de vie.

Épanouissement personnel — Les personnes âgées ont le droit :
- de poursuivre des occasions de développer leur plein potentiel;
- d'avoir accès aux ressources éducatives, culturelles, spirituelles et récréatives de la société.

Dignité — Les personnes âgées ont le droit :
- d'être traitées équitablement sans égard à l'âge, au sexe, à la race ou au groupe ethnique d'origine, à une déficience ou à un autre état et de recevoir la même considération sans égard de leur contribution économique;
- de vivre dans la dignité et en sécurité et de ne pas subir d'exploitation ou de mauvais traitements physiques ou psychologiques;
- de faire preuve d'autonomie personnelle en ce qui a trait à la prise de décisions concernant les soins de santé qu'elles reçoivent, incluant le droit de mourir avec dignité et de donner ou non leur consentement aux traitements destinés uniquement à prolonger la vie.

Responsabilités des personnes âgées

Conformes aux valeurs individuelles et aussi longtemps que la santé et les circonstances personnelles le permettent, les personnes âgées devraient essayer :
- de rester actives, capables, autonomes et utiles;
- de se familiariser avec les principes éprouvés de santé physique et mentale et de les appliquer à leur propre vie;
- de profiter de l'alphabétisation;
- de planifier et de préparer leur troisième âge et leur retraite;
- de mettre à jour leurs connaissances et habiletés, au besoin, afin d'améliorer leur employabilité si elles souhaitent participer au marché du travail;
- de faire preuve de flexibilité, en collaboration avec les autres membres de la famille, afin de s'adapter aux exigences des relations qui évoluent;
- de partager leurs connaissances, habiletés, expériences et valeurs avec les jeunes générations;
- de participer à la vie municipale de leur entourage;
- de rechercher et de cultiver les possibilités d'offrir des services à la communauté;
- de prendre des décisions éclairées au sujet des soins de santé qui leur sont prodigués et de communiquer leurs décisions au sujet des soins terminaux à leur médecin et à leur famille.

Annexe B

DÉCLARATION

Droits et responsabilités des personnes âgées

ATTENDU qu'en septembre 1999, la Fédération internationale du vieillissement a adopté une déclaration des ***droits et responsabilités des personnes âgées***;

ATTENDU qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, comme dans d'autres pays du monde entier, les gens profitent d'une meilleure santé et vivent plus vieux que jamais auparavant et ont la volonté et la capacité de participer et de contribuer aux activités régulières de la société;

ATTENDU que les droits humains fondamentaux ne diminuent pas avec l'âge, y compris les droits à la participation, à l'autonomie, aux soins, à la dignité et à l'épanouissement personnel, et reconnaissant que sans ces droits, les personnes âgées ne peuvent pas assumer les responsabilités voulues;

Je reconnais officiellement, à titre de ministre responsable des aînés, la ***Déclaration des droits et responsabilités des personnes âgées*** afin que les personnes âgées puissent en profiter à leur juste valeur, être protégées et en mesure de faire des contributions régulières à la société.

De plus, j'encourage tous les résidants de l'Île à prendre le temps de réfléchir afin de bien prendre conscience de la façon dont l'inclusion des personnes âgées contribue à notre engagement international au principe de l'équité pour tous.

Mildred Dover
Ministre responsable des aînés

Île-du-Prince-Édouard
CANADA

Annexe C

PROCLAMATION

ATTENDU QUE la Semaine intergénérationnelle renforcera les liens des familles et des amis et rehaussera la communication entre toutes les générations sans égard à l'âge ou à la situation sociale;

ATTENDU QUE la Semaine intergénérationnelle fera la promotion d'activités visant à jeter un pont entre les générations;

ATTENDU QUE la Semaine intergénérationnelle favorisera la compréhension du lien qui existe entre toutes les générations et la collaboration pour contribuer à la santé et à la force de chacune;

ATTENDU QUE la Semaine intergénérationnelle a pour but de favoriser les relations harmonieuses entre les générations et de créer une norme permettant de faire régner, toute l'année, l'esprit de lien intergénérationnel suscité lors de la célébration annuelle des générations;

Je, Patrick G. Binns, premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, reconnaît solennellement, par la présente, la semaine du 29 mai au 4 juin 2000 à titre de :

Semaine intergénérationnelle,
Une célébration des générations.

J'invite tous les résidants de l'Île à reconnaître et à appuyer les activités intergénérationnelles qui mettent l'accent sur les similarités entre les âges et le besoin d'apprendre les uns des autres.

L'honorable Patick G. Binns
Premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard

Le 29 mai 2000
Montague (Î.-P.-É.)